



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 28/04/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Credits photos: TAAF / Elliott BARS

ILE AMSTERDAM : INSTALLATION D'UNE MISSION TECHNIQUE SUR LA BASE MARTIN-DE-VIVIÈS

Le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), vient de réaliser une escale de huit jours sur l'île Amsterdam, évacuée depuis le 16 janvier dernier en raison d'un feu de végétation menaçant directement la base Martin-de-Viviès. La remise en service des installations essentielles de la base (eau, énergie, défense incendie et télécommunications) et l'extinction des trois points chauds persistant dans le périmètre élargi de la base ont permis le maintien sur l'île d'une mission de 14 personnels techniques et militaires.

Le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), termine actuellement sa première rotation logistique de l'année dans les districts austraux. Après être passé à Tromelin, Crozet et Kerguelen, le *Marion Dufresne* a réalisé une escale de huit jours sur l'île Amsterdam, évacuée depuis le 16 janvier dernier suite au déclenchement d'un feu de végétation menaçant directement la base Martin-de-Viviès et ayant touché près de 55 % de l'île.

La mobilisation d'une soixantaine de personnels techniques et militaires a permis de rendre de nouveau opérationnelles les principales installations vitales de la base, notamment :

- la production et l'alimentation électrique ;
- la production et l'alimentation en eau potable ;
- le réseau de défense incendie ;
- les télécommunications ;

- les chambres froides ;
- les cuisines ;
- et l'hôpital.

En parallèle, deux sapeurs-pompiers du SDIS de La Réunion ont coordonné les opérations de mise en sécurité incendie de la base à travers :

- la définition et la réalisation de nouvelles zones coupe-feux autour de la base et des bâtiments situés sur le site de Pointe Bénédicte ;
- la détection et l'extinction des trois points chauds persistant aux alentours du cratère Antonelli, situé à un peu plus de 2 km de la base, avec l'appui de l'hélicoptère d'Hélilagon équipé d'un système de largage d'eau de type « Bambi Bucket » ;
- et le renfort de réserves d'eau sur les sites isolés du district.

La mission d'inspection réalisée par les deux sapeurs-pompiers sur le site de Pointe Bénédicte où a démarré le feu n'a en revanche pas permis de déterminer les causes de l'incendie.

Le survol de l'île effectué avec une caméra thermique a permis de constater qu'aucun autre point chaud n'est actuellement actif sur l'île et que le feu a épargné les habitats les plus sensibles pour la faune aviaire, notamment :

- le plateau des Tourbières, zone de nidification de l'albatros d'Amsterdam, espèce endémique de l'île ;
- et les falaises d'Entrecasteaux, zone de nidification de l'albatros à bec jaune et de gorfous sauteurs.

Le survol de la partie est de l'île a en revanche confirmé qu'environ 90 % des boisements de *Phyllica arborea*, seul arbre indigène de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, ont été touchés par l'incendie.

Sur le plan scientifique, les équipes de l'Institut polaire français (IPEV) ont réalisé l'hivernage et le diagnostic des installations scientifiques présentes sur base et sur le site de Pointe Bénédicte. Les deux refuges gérés par l'IPEV (Del Cano et Entrecasteaux), épargnés par l'incendie, ont également été hivernés.

L'ensemble de ces opérations a permis de sécuriser la base.

Au regard de ces résultats, la préfète, administratrice supérieure des TAAF, a autorisé le maintien sur l'île de la cheffe de district, du médecin de la base et d'une équipe de 12 personnels techniques et militaires qui seront relevés lors du prochain passage du *Marion Dufresne* sur zone au mois d'août.

La préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, remercie l'ensemble des personnels et des partenaires qui se sont investis pour préparer et assurer le succès de cette mission, notamment la cheffe du district d'Amsterdam et son équipe, les personnels techniques relevés à Crozet et Kerguelen, les deux sapeurs-pompiers du SDIS de La Réunion, l'équipage du *Marion Dufresne* armé par Louis Dreyfus Armateurs, le pilote et le mécanicien d'Hélilagon, les équipes de l'Institut polaire français et les personnels du siège des Terres australes et antarctiques françaises.

Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication

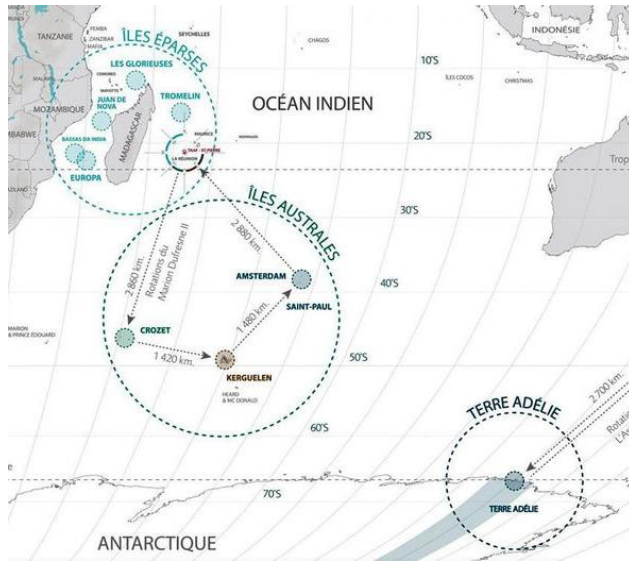
1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre

Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 96 55 74

E-mail : communication@taaf.fr

À propos de :

Terres australes et antarctiques françaises :



Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des

missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Île Amsterdam :

L'île Amsterdam est un sommet volcanique de 881 mètres d'altitude, ceinturé de falaises abruptes et couvrant 53 km². Son climat océanique, sans neige ni gelées, favorise une végétation unique, dont le *Phyllica arborea*, et une biodiversité remarquable, avec de nombreuses espèces d'oiseaux marins, comme l'albatros d'Amsterdam, endémique, l'albatros à bec jaune (représentant 84 % de la population mondiale), l'albatros fuligineux, le gorfou sauteur subtropical, le skua et la sterne subantarctique ainsi que des otaries (3ème population mondiale) à fourrure et des éléphants de mer. Habité depuis 1949, ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2019 abrite la base scientifique Martin-de-Viviès et joue un rôle clé dans la recherche environnementale.